Travaux Pratiques Réseaux n ° 6 (2 séances)

Routage, filtrage (pare-feu) et NAT

Copyright (C) 2012 Jean-Vincent Loddo Licence Creative Commons Paternité - Partage à l'Identique 3.0 non transposé.

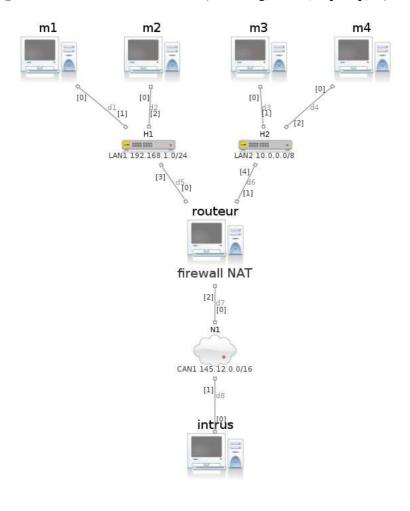
Séance de TP entièrement effectuée avec le logiciel Marionnet. Durée estimée : 2h - 2h30.

Prérequis. Notions de routage, filtrage et NAT (SNAT et DNAT) et leur interdépendance.

Câblage et configuration du réseau local

Deux machines, m_1 et m_2 et un concentrateur H_1 réalisent un réseau local $LAN_1 = \{m_1, m_2\}$ en 192.168.1.0/24. Deux autres machines m_3 et m_4 et un concentrateur H_2 réalisent un réseau local $LAN_2 = \{m_3, m_4\}$ en 10.0.0.0/8. Un troisième réseau CAN_1 (Campus Area Network) sera constitué d'une machine appelée intrus et d'une partie indéfinie (de niveau 2) représentée par le composant marionnet "nuage". Une machine faisant office de routeur assurera la laison (de niveau 3) entre LAN_1 (port 0), LAN_2 (port 1) et CAN_1 (port 2).

Distributions GNU/Linux. Utilisez n'importe quelle distribution : il suffira de pouvoir lancer les commandes basiques de configuration et observation du réseau (ifconfig, route, tcpdump, ...)



Attribution des IP. Par simplicité, la machine m_i aura l'adresse 192.168.1.i ou 10.0.0.i selon le réseau d'appartenance. Le routeur routeur doit avoir son port 0 branché au LAN_1 et configuré en 192.168.1.254. Concernant le réseau CAN_1 , la machine intrus prendra le 145.12.0.42, et le routeur prendra le 145.12.0.53 sur le port 2 (eth2).

Première partie

Routage

Configurer le routage sur la machine *routeur* et définissez-la comme passerelle pour toutes les autres machines du réseaux. Testez avec la commande ping que toutes les machines puissent communiquer avec toutes les autres.

Test et remarques : observez que la machine intrus reçoit (et répond) aux ping (ECHO REQUEST/REPLY du protocole ICMP) des machines du LAN_1 et du LAN_2 , même si elles appartiennent à un réseau à priori **privé** :

```
m1# ping 145.12.0.42 intrus# tcpdump -i eth0
```

Cette situation n'est pas souhaitable pour plusieurs raisons :

- 1. *intrus* a défini 145.12.0.53 comme passerelle par défaut, ce qui est *abusif* : il devrait ignorer l'existence des réseaux privés; ces derniers devraient, dans l'idéal, être *cachés* derrière le routeur;
- 2. intrus peut lui même pinguer les réseaux privés, ce qui veut dire que routeur laisse passer toutes les trames (pas de filtrage), même celles qui correspondent à des initiatives de l'extérieur vers les réseaux privés (et dans ce contexte, initiative peut vouloir dire attaque);
- 3. lorsque l'initiative est prise par l'intérieur, comme dans le cas d'un ping depuis LAN_1 ou LAN_2 vers intrus, la machine routeur laisse passer les paquets IP sans les changer (pas de NAT) et intrus constate donc la réception de messages provenant d'adresse telles que 192.168.1.0/24 ou 10.0.0.8; s'il ne le sait pas déjà, il peut donc imaginer pouvoir utiliser routeur pour atteindre ces adresses. Autrement dit, s'il l'ignorait auparavant, il n'ignorera plus l'existence de ces réseaux, ce qui nous ramène au problème soulevé au point 1.

Il faut donc configurer le filtrage et la traduction d'adresses pour **protéger** et **cacher** la structure interne du réseau privé aux yeux de l'extérieur.

Deuxième partie

Filtrage et SNAT

Supposons que la machine intrus offre un service HTTP; lancez donc une serveur http sur cette machine. Configurer le filtrage sur la machine routeur de façon qu'elle protège l'ensemble des réseaux privés LAN_1 et LAN_2 , c'est-à-dire de façon que :

- (a) intrus ne pourra pas avoir accès à ces réseaux privés
- (b) toutes les machines des réseaux privés auront accès au serveur web de intrus
- (c) intrus aura toujours l'impression que les requêtes proviennent de routeur

Suggestion: pour obtenir (a) et (b) utiliser le module state de iptables pour définir des règles selon l'état NEW, ESTABLISHED ou RELATED (cf. man iptables); pour obtenir (c) utiliser une règle SNAT.

Vérifier le résultat de votre configuration avec tcpdump ou wireshark.

Troisième partie

DNAT

Supposons à présent que la machine m_1 offre un service HTTP et que m_2 offre un service de connexion à distance SSH; lancez donc ces services. Ajouter une règle au pare-feu de façon que :

(d) intrus pourra être client des services HTTP de m_1 et SSH de m_2 mais en ayant toujours l'impression que ces services soient rendus par routeur qui, à ses yeux, sera donc son seul possible interlocuteur.